

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES –  
CONSTRUCTION D’UNE MAISON DE SANTE A ERQUY –  
PHASE 2 – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de la construction d’une maison de santé à Erquy, a sollicité :

- au titre de la DETR 2018, une subvention à hauteur de 40% du montant des travaux de la phase 2 de cette opération, soit un montant de subvention de 260 000 €
- une subvention à hauteur de 13,77% du montant total des travaux au titre du contrat départemental de territoire

et a autorisé le président ou son représentant à solliciter toute autre subvention mobilisable pour ce projet.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES –  
CONSTRUCTION D’UNE HALLE DE SPORTS D’ADRESSE –  
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de la construction d’une halle de sports d’adresse à Lamballe, a sollicité :

- au titre de la DETR 2018, une subvention à hauteur de 30% du montant des travaux de cette opération, soit un montant de subvention de 170 400 €,
- une subvention à hauteur de 36,97% du montant des travaux au titre du contrat départemental de territoire

et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute autre subvention mobilisable pour ce projet.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES –  
REHABILITATION DU GYMNASSE DE PLEDELIAC – DEMANDE  
DE SUBVENTION**

Le Conseil communautaire a validé le plan de financement de la réhabilitation du gymnase de Plédéliac, a sollicité, au titre de la DETR 2018, une subvention à hauteur de 30% du montant des travaux de cette opération, soit un montant de 41 557 € et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute autre subvention mobilisable pour ce projet.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – GIP DU  
PENTHIEVRE – MODIFICATION DE LA CONVENTION  
CONSTITUTIVE**

Suite à la demande d’adhésion du CCAS de Quintin, le Conseil communautaire a approuvé la modification de la convention constitutive du GIP du Penthièvre et a autorisé le Président ou son représentant à signer ladite convention.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – SUBVENTION  
D’EQUILIBRE DU BUDGET GENERAL AU BUDGET ANNEXE  
« CAMPING DE LA TOURELLE – MONCONTOUR »**

Le Conseil communautaire a décidé de verser une subvention d’équilibre de fonctionnement de 45 258 € au Camping de la Tourelle de Moncontour.

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DISSOLUTION  
DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS DE  
MATIGNON ET DU PAYS DE DU GUESCLIN – ACCORD ENTRE  
LAMBALLE TERRE & MER ET DINAN AGGLOMERATION**

Le Conseil communautaire a approuvé les modalités financières de reversement, entre Dinan Agglomération et Lamballe Terre & Mer, déterminées en application des protocoles de dissolution des Communautés de communes du Pays de Matignon et du Pays de Du Guesclin, adoptés par les communes et l’application de ces modalités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**TOURISME – PROCEDURE DE CLASSEMENT DE L’OFFICE DE  
TOURISME COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire a approuvé le dépôt d’une demande de maintien de classement de l’office de tourisme communautaire en catégorie 1 et a modifié la délibération du 10 octobre 2017 par l’ajout des deux dispositions suivantes :

- désigne l’office de tourisme d’Erquy à la date de la création de l’OTC au 1<sup>er</sup> octobre 2017 comme OT communautaire en sa qualité d’établissement principal d’accueil des visiteurs,
- confirme le réseau des BIT localisés à Pléneuf-Val-André, Lamballe, Moncontour, Jugon-Les-Lacs Commune nouvelle

**DEVELOPPEMENT SOCIAL – COMMISSION POUR  
L’ACCESSIBILITE – CREATION ET COMPOSITION**

Le Conseil communautaire a créé la commission pour l’accessibilité à titre permanent, pour la durée du mandat, a arrêté le nombre de membres titulaires de la commission à 32, dont 16 sont issus du Conseil communautaire, à savoir

- Marie-Christine CLERET
- Christiane GUERVILLY
- Daniel BARON
- Jean-François BREHANT
- Thierry GAUVRIT
- Loïc DERON
- Marie-Thérèse SALOU
- Nicole DROBECQ
- Denis MICHELET
- Chantal DEJOUÉ
- Nathalie BEAUVY
- Paulette BEUREL
- Roger AUBREE
- Jean-Luc DUBOS
- Nadine L’ECHELARD
- André FOURCHON

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDES FORFAITAIRES A  
L’INSTALLATION ET A LA REPRISE D’EXPLOITATIONS  
AGRICOLLES – ATTRIBUTIONS**

Le Conseil communautaire a décidé d’octroyer une aide forfaitaire à l’installation et à la reprise d’exploitations agricoles de 3 000 € à M. Le Boulanger, Mme Le Faucheur, M. Cade, Mme Chatelier et M. Donne pour leurs projets.

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CESSION FONCIERE SUR LE PARC D'ACTIVITES DES VALLEES A PLENEE-JUGON A LA SARL EUROSOM**

Le Conseil communautaire a approuvé la cession d'un foncier de 462 m<sup>2</sup> (correspondant aux parcelles ZY 280 et ZY 281) du Parc d'Activités des Vallées, à Plénée-Jugon, au bénéfice de la SARL EUROSOM représentée par M. Xavier GUEGUEN (acquéreur) ou tout autre organisme désigné par ce dernier, au prix de 4 620 € HT (soit 10 € HT du m<sup>2</sup>).

## **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AIDE ECONOMIQUE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER – SCI AN-C IMMOBILIER**

Le Conseil communautaire a octroyé une aide à l'immobilier d'entreprise de 20 000 € à la société SCI AN-C pour son projet sur le Parc d'Activités de la Tourelle 2 à Noyal et a précisé que cette aide est conditionnée à :

- La création d'un CDI ETP sous 2 ans
- La réduction de loyer appliquée par la SCI AN-C Immobilier à la SARL AN-C 22 à hauteur du montant de la subvention

## **MOBILITE ET HABITAT – ILOT DE LA GUIGNARDAIS (LAMBALLE) – AVENANT A LA CONVENTION OPERATIONNELLE**

Le Conseil communautaire a approuvé l'avenant n° 1 à la convention opérationnelle du 19 novembre 2013, à passer entre la collectivité et l'EPF Bretagne.

## **NUMERIQUE – CONVENTION SIG – 2018 A 2020**

Le Conseil communautaire a approuvé le scénario proposé dans le cadre du nouveau partenariat SIG du pays 2018-2020, permettant notamment la création du service SIG unifié, a validé les modalités d'organisation et de fonctionnement du nouveau partenariat (convention de mise en place d'un service unifié pour la période janvier 2018-décembre 2020) et a approuvé le plan de financement prévisionnel de l'opération pour un coût annuel de 179 000 € (2,68 €/habitant).

## **NUMERIQUE – BRETAGNE TRES HAUT DEBIT – ENGAGEMENT DE LA PHASE 2 (2019-2023)**

Le Conseil communautaire a exposé sa forte insatisfaction sur les conditions actuelles du déploiement, a donné son accord sur le périmètre des zones proposées et a acté le nombre de locaux concernés par ces déploiements dont le nombre est à ce stade estimé à 12 765 soit une participation de 5 680 425 €.

## **SPORTS – OFFICE COMMUNAUTAIRE DES SPORTS – SUBVENTION D'EQUILIBRE**

Le Conseil communautaire a décidé d'octroyer une subvention de 2 176 € à l'Office Communautaire des Sports de Dolo, correspondant à une subvention d'équilibre pour l'année 2017.

## **SPORTS TOURISME – ASSOCIATION STATION SPORT NATURE – SUBVENTION**

Le Conseil communautaire a décidé d'octroyer une subvention de 31 985,65 € à l'Association Station Sport Nature de Jugon-Les-Lacs Commune nouvelle, pour l'année 2017, dont 7 500 € au titre d'une subvention d'équipement.

## **CONTRACTUALISATIONS ET COMMUNICATION – REVISION DU CONTRAT UNIQUE DE PARTENARIAT**

Le Conseil communautaire a validé la stratégie révisée du contrat de partenariat et a approuvé :

- L'avenant au Contrat de Partenariat Europe/Région/Pays de Saint-Brieuc 2014-2020 pour la période 2017-2020
- L'avenant à la « convention pour le soutien régional aux priorités de développement de ces contrats » rattachée à ce contrat pour la période 2017-2020

## **ENFANCE ET JEUNESSE – BOURSE PROJET JEUNES – ASSOCIATION LE GRENIER**

Le Conseil communautaire a décidé d'attribuer à l'association « Le Grenier » une bourse projet événementiel en faveur de la jeunesse d'un montant de 3 500 €.

## **EAU ET ASSAINISSEMENT – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – TARIFS ET REGLEMENT**

Le Conseil communautaire a adopté le règlement du service assainissement non collectif harmonisé et a voté les tarifs, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – PROGRAMME DE TRAVAUX MILIEUX AQUATIQUES « GOUESSANT-ISLET-FLORA 2018 » - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil communautaire a approuvé le Programme d'Actions prévu sur les milieux aquatiques sur les bassins versants du Gouessant, de l'Islet et de la Flora dans le cadre du Contrat Territorial « Baie de Saint-Brieuc », et le plan de financement. Il a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute subvention mobilisable et la désignation d'un commissaire enquêteur auprès du Tribunal administratif en vue de l'enquête publique liée à la demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau, dans le cadre de la programmation 2017/2021.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – APPROBATION DU PAPI DU BASSIN VERSANT DE L'ARGUENON – ANNEE 2018**

Le Conseil communautaire a approuvé le Programme d'Actions de prévention des Inondations (PAPI) du bassin versant de l'Arguenon pour l'année 2018, a approuvé le plan de financement prévisionnel et a autorisé le Président ou son représentant à réaliser les demandes de versement des subventions ou participations auprès des financeurs publics et locaux.

## **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire a pris acte de ces décisions.